

**Rectorat**

Division de  
l'Accompagnement  
Médical, Social  
et Professionnel

Affaire suivie par  
Stéphanie GOAËR  
Téléphone  
01 57 02 62 72  
Fax  
01 57 02 69 32  
Mél

[ce.damesop3@ac-creteil.fr](mailto:ce.damesop3@ac-creteil.fr)

4 rue Georges Enesco  
94010 Créteil cedex  
Web : [www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)

**Service médical  
DSDEN 77**

Affaire suivie par  
Dominique MASSOT  
Téléphone  
01 64 41 26 31  
Fax  
01 64 41 26 82  
Mél

[ce.77medprev@ac-creteil.fr](mailto:ce.77medprev@ac-creteil.fr)

**Service médical  
DSDEN 93**

Affaire suivie par  
Alexandra VAUGIRARD  
Téléphone  
01 43 93 70 91  
Mél

[ce.93medprev@ac-creteil.fr](mailto:ce.93medprev@ac-creteil.fr)

**Service médical  
de prévention - Rectorat**

Affaire suivie par  
Hélène BEUCHAT  
Téléphone  
01 57 02 68 30  
Fax  
01 57 02 68 34  
Mél

[ce.94medprev@ac-creteil.fr](mailto:ce.94medprev@ac-creteil.fr)

# PREMIER DEGRÉ

## DOSSIER DE CANDIDATURE AFFECTATION SUR POSTE ADAPTÉ RENTREE SCOLAIRE 2018 – 2019

### RENOUVELLEMENT DU POSTE ADAPTÉ DE LONGUE DURÉE (PALD)

à adresser en 3 exemplaires au :

Pour la direction des services départementaux de Seine-et-Marne  
à l'attention de Madame BREILLOUX – IEN MRH : 01 80 39 61 74  
20 quai Hippolyte Rossignol – 77010 Melun Cedex

Pour la direction des services départementaux de Seine-Saint-Denis  
à l'attention de Madame VILDEMAN – DIMOPE 5 : 01 43 93 72 51  
8 rue Claude Bernard – 93008 Bobigny Cedex

Pour la direction des services départementaux de Val-de-Marne  
à l'attention de Madame GOBERT – DRHM 4, Bureau des affaires médicales  
Tel : 01 45 17 62 07  
68 avenue du Général de Gaulle – 94011 Créteil Cedex

NOM :

PRÉNOM :

Corps : *Instituteur*  *Professeur des Écoles*

PALD  Renouvellement  
(demande à effectuer uniquement au cours de la 4<sup>ème</sup> année)

Département d'exercice :  77  93  94

Rappel des pièces à joindre au dossier \*:

En 3 exemplaires, joints à ce dossier :

lettre de présentation du projet professionnel ;

éventuellement reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH, notification de décision) ;

En 1 exemplaire :

un courrier circonstancié récent (moins de 2 mois) des médecins traitants décrivant la situation médicale de l'intéressé(e), sous pli cacheté.

\* Le dossier ne pourra être étudié que s'il comporte l'intégralité des pièces demandées.







*Informations dont l'intéressé(e) reconnaît avoir pris connaissance :*

- Les allègements de service ne peuvent être envisagés comme une compensation d'un handicap pérenne. Ils sont attribués au titre d'une année scolaire et ne sont pas reconduits de manière automatique. Il appartient à l'intéressé(e) de solliciter ou non le renouvellement auprès du médecin des personnels en fonction de l'évolution de sa situation médicale. Lorsqu'un allègement est reconduit, il l'est généralement de manière dégressive.
  
- Une affectation sur poste adapté n'est pas renouvelée systématiquement. Il appartient à l'intéressé(e) de faire acte de candidature. Si la possession de la RQTH peut être prise en compte dans certains cas, elle ne donne cependant pas droit à un accès systématique et définitif au dispositif.

Date et signature de l'intéressé(e) précédée de la mention « Vu et pris connaissance »:

## FICHE DE VŒUX D'AFFECTION ANNÉE 2018 -2019

Nom :

Prénom :

### **VOUS DEMANDEZ :**

**LE RENOUVELLEMENT SUR POSTE ADAPTÉ DE LONGUE DURÉE (PALD)**

### **Projet professionnel envisagé : (à compléter par une lettre de présentation)**

Il vous est demandé de décrire votre projet à titre indicatif, celui-ci ne vous engage pas pour l'avenir et pourra être revu au moment de votre affectation en fonction de l'évolution de votre projet professionnel et en lien avec le médecin des personnels et le service RH.

### **Fonction souhaitée dans le cadre de l'affectation en PALD :**

- Poste en contact avec des élèves (petits groupes de soutien, vie scolaire, CDI...)
- Poste de type administratif (secrétariat, gestion, informatique, assistant du chef de travaux...)
- CNED
- Autre poste de reconversion